

DEC111356DR06

Délégation de signature consentie à Monsieur Jean-Marle Dubois, Directeur de l'unité mixte de recherche n° 7198 intitulée "Institut Jean Lamour: Matériaux – Métallurgie – Nanosciences – Plasmas – Surfaces " par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire.

Le délégué régional

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° 100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS;

Vu la décision n° DEC100152DAJ du 23 juin 2010 nommant Monsieur Philippe PIÉRI délégué régional pour la circonscription Centre-Est à compter du 1^{er} juillet 2010;

Vu la décision n°DEC08A012DSI du 19 décembre 2008 portant création, pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2009, de l'unité mixte de recherche n°7198, intitulée "Institut Jean Lamour : Matériaux -Métallurgie - Nanosciences - Plasma - Surtaces ", dont le directeur est Monsieur Jean-Marie DUBOIS;

Décide

Article 1

Délégation est donnée à Monsieur Jean-Marie DUBOIS, directeur de l'unité mixte de recherche n°7198, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean Marie Dubois, délégation de signature est donnée à Monsieur **Denis Fix**, secrétaire général de l'unité, Monsieur **Thierry Belmonte**, directeur de recherche CNRS, directeur-adjoint de l'unité, à Monsieur **Pierre Brunet**, ingénieur d'études t^m classe, directeur-adjoint de l'unité, à Madame **Sabine Denis**, professeur des universités, chef du département SI2M, à Monsieur **Jamal Bougdira**, professeur des universités, chef du département CP2S et à Monsieur **Michel Vergnat**, professeur des universités, chef du département P2M, aux fins mentionnées à l'article t^m.

Article 3

Délégation est également donnée aux fins mentionnées à l'article 1^m, aux personnels suivants :

- à Monsieur **Gérard Henrion**, directeur de recherche CNRS, adjoint au chef du **département 2-CP2S, jusqu'à concurrence de 90 000 €** dans la limite de la gestion de son département.

- à Monsieur **Alain Jardy**, Chargé de recherche CNRS, responsable financier du **département 3-SI2M, jusqu'à concurrence de 90 000 €** dans la limite de la gestion de son département

- à Mesdames **Martine Tailleur**, assistant ingénieur CNRS, responsable des ressources humaines, **Sophie Klein**, assistant ingénieur CNRS, responsable des recettes financières et **Hélène Huon**, assistant ingénieur CNRS, responsable des dépenses, **jusqu'à concurrence de 4 000€**

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité,

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Vandœuvre, le 15 juin 2011

Jean-Marie DUBOIS

Philippe PIÉRI

Directeur de l'UMR n°7198

Délégué Régional

Denis FIX

Thierry BELMONTE

Pierre BRUNET

Le délégataire

Le délégataire

Le délégataire

Sabine DENIS

Jamal BOUGDIRA

Michel VERGNAT

La délégataire

Le délégataire

Le délégataire

Gérard HENRION
Adjoint au chef du dpt 2-CP2S

Alain JARDY
Resp. financier du dpt 3-SI2M

Le délégataire

Le délégataire

Hélène HUON
resp. dépenses

Sophie KLEIN
resp. recettes financières

Martine TAILLEUR
Resp. RH

La délégataire

La délégataire

La délégataire